

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON  
SEANCE DU 24 FEVRIER 2017**

Date de convocation  
17 février 2017

Date d'affichage

Nombre de conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 21

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

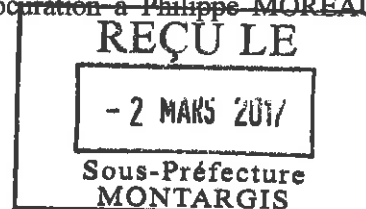
L'an deux mille dix-sept, le 24 février, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 février par Madame le Maire Eliane COGNOT, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Eliane COGNOT, Maire.

**Etaient Présents** : Eliane COGNOT, Bernadette CORJON (a reçu procuration de Dorothee GALOPIN), Jean-Paul PINAUD (a reçu procuration de Michèle BERTRAND), Jean-Marc SECQUEVILLE (a reçu procuration de Jean-Luc LAUVERJAT), Gratiane DES DORIDES (a reçu procuration de Dominique DE WILDE), Jean-Loup OUDIN, Sylvain PHILIPPOT, Annie GREGOIRE, Jean-Luc PICARD, Isabelle CAILLEAU, Véronique DAL PONT, Raul DA SILVA BRAS, Monique PIOT, Maryse TRIPIER, Philippe MOREAU (a reçu procuration de Dominique DENIS), Sophie MALGOURIS, Guy BENTEON, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Jean-Luc LAUVERJAT (a donné procuration à Jean-Marc SECQUEVILLE), Dominique DE WILDE (a donné procuration à Gratiane DES DORIDES), Dorothee GALOPIN (a donné procuration à Bernadette CORJON), Dominique DENIS (a donné procuration à Philippe MOREAU), Michèle BERTRAND (a donné procuration à Jean-Paul PINAUD)

**Absent** : Francis PERRIER

Raul DA SILVA BRAS est nommé secrétaire de séance.



**2017-034 : Budget Eau et Assainissement / Compte administratif 2016**

Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances du 21 février 2017, donne lecture du compte administratif 2016 du budget Eau et Assainissement.

Madame le Maire, Eliane COGNOT, quitte la salle.

Madame Monique PIOT est élue présidente de séance et invite le Conseil Municipal à voter le compte administratif qui donne les résultats suivants :

<u>Investissement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	179 679.40 €	275 987.80 €
Résultat cumulé :	- 55 351.83 €	
Restes à réaliser	476 730.40 €	43 000.00 €

<u>Exploitation</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
Réalisées	128 160.37 €	91 904.56 €
Résultat cumulé :	109 415.35 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2016 du budget Eau et Assainissement.

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après  
Envoi en sous-préfecture le : 02/03/2017  
Publication ou notification le : 03/03/2017

Le Maire,  
Eliane COGNOT



*F. Egal*

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

21450229600046

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
NOGENT SUR VERNISSON**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
NOGENT SUR VERNISSON**

**M49**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**BUDGET : ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS**

**ANNEE 2016**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.13	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.18	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.20	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.22	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.23	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.24	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.25	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.26	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.27	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent	X	
p.28	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti	X	
	A10 - Etat des travaux en régie		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.29	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.30	D - Arrêté et signatures	X	

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 91 904,56	G 128 160,37	G-A 36 255,81
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 275 987,80	H 179 679,40	H-B -96 308,40

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 73 159,54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 40 956,57 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 367 892,36	Q= G+H+I+J 421 955,88	=Q-P 54 063,52

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 43 000,00	L 476 730,40
	TOTAL des restes à réalliser à reporter en 2017	= E+F 43 000,00	= K+L 476 730,40

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 91 904,56	= G+I+K 201 319,91	109 415,35
	Section d'investissement	= B+D+F 318 987,80	= H+J+L 697 366,37	378 378,57
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 410 892,36	= G+H+I+J+K+L 898 686,28	487 793,92

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>E 0,00</b>	<b>K 0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F 43 000,00</b>	<b>L 476 730,40</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	400 426,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	76 304,00
23	Immobilisations en cours	43 000,00	0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	88 177,29	2 539,66	0,00	0,00	85 637,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>88 177,29</b>	<b>2 539,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 637,63</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	6 000,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>99 177,29</b>	<b>2 539,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 637,63</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	89 364,90	89 364,90			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>89 364,90</b>	<b>89 364,90</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>188 542,19</b>	<b>91 904,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 637,63</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015</b>		<b>0,00</b>				

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	72 000,00	81 523,44	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	6 723,10	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 049,24	5 049,24	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>80 518,50</b>	<b>93 295,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,44	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>80 518,50</b>	<b>93 296,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	34 864,15	34 864,15			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>34 864,15</b>	<b>34 864,15</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>115 382,65</b>	<b>128 160,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015</b>		<b>73 159,54</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	603 660,00	231 812,42	43 000,00	329 047,58
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>623 660,00</b>	<b>231 812,42</b>	<b>43 000,00</b>	<b>349 047,58</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 210,00	9 511,23		9 698,77
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	19 632,22			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>38 842,22</b>	<b>9 511,23</b>	<b>0,00</b>	<b>29 330,99</b>
4581	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>662 502,22</b>	<b>241 123,65</b>	<b>43 000,00</b>	<b>378 378,57</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	34 864,15	34 864,15		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>34 864,15</b>	<b>34 864,15</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>697 366,37</b>	<b>275 987,80</b>	<b>43 000,00</b>	<b>378 378,57</b>
<b>Pour information</b>					
<b>D001 Déficit d'investissement reporté de 2015</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	490 740,90	90 314,50	400 426,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 304,00	0,00	76 304,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>567 044,90</b>	<b>90 314,50</b>	<b>476 730,40</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
4582	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>567 044,90</b>	<b>90 314,50</b>	<b>476 730,40</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	89 364,90	89 364,90		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>89 364,90</b>	<b>89 364,90</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>656 409,80</b>	<b>179 679,40</b>	<b>476 730,40</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Excédent d'investissement reporté de 2015</b>		<b>40 956,57</b>			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



## II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 539,66		2 539,66
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	89 364,90	89 364,90
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>2 539,66</b>	<b>89 364,90</b>	<b>91 904,56</b>

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

91 904,56

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	34 864,15	34 864,15
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	9 511,23	0,00	9 511,23
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	231 612,42	0,00	231 612,42
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>241 123,65</b>	<b>34 864,15</b>	<b>275 987,80</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

275 987,80

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
		0,00		0,00
013	Atténuations de charges			81 523,44
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	81 523,44		81 523,44
74	Subventions d'exploitation	6 723,10		6 723,10
75	Autres produits de gestion courante	5 049,24		5 049,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,44	34 864,15	34 864,59
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>93 296,22</b>	<b>34 864,15</b>	<b>128 160,37</b>

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015</b>	<b>73 159,54</b>
--	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>201 319,91</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)			90 314,50
13	Subventions d'investissement	90 314,50	0,00	90 314,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		89 364,90	89 364,90
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>90 314,50</b>	<b>89 364,90</b>	<b>179 679,40</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015</b>	<b>40 956,57</b>
--	------------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 106</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>220 635,97</b>
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	88 177,29	2 539,66	0,00	0,00	85 637,63
613	Locations, droits de passage et servitudes divi	1 000,00	321,16	0,00	0,00	678,84
61523	Entretien et réparations réseaux	75 177,29	1 382,40	0,00	0,00	73 794,89
618	Divers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	836,10	0,00	0,00	4 163,90
623	Publicité, publications, relations publiques	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>88 177,29</b>	<b>2 539,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85 637,63</b>
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	6 000,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>99 177,29</b>	<b>2 539,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 637,63</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	89 364,90	89 364,90			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporei	89 364,90	89 364,90			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>89 364,90</b>	<b>89 364,90</b>			<b>0,00</b>
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectioi	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>89 364,90</b>	<b>89 364,90</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>188 542,19</b>	<b>91 904,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 637,63</b>

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015

0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 8815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réalliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de s	72 000,00	81 523,44	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	39 000,00	44 241,37	0,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	33 000,00	37 282,07	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	6 723,10	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	6 723,10	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 049,24	5 049,24	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et conce	5 049,24	5 049,24	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>80 518,50</b>	<b>93 295,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,44	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,44	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>80 518,50</b>	<b>93 296,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	34 864,15	34 864,15			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	34 864,15	34 864,15			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>34 864,15</b>	<b>34 864,15</b>			<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>115 382,65</b>	<b>128 160,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015	73 159,54
---	-----------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertic	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2158	Autres	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	603 660,00	231 612,42	43 000,00	329 047,58
2313	Constructions	250 000,00	193 085,93	31 000,00	25 914,07
2315	Installations, matériel et outillage techniques	353 660,00	38 526,49	12 000,00	303 133,51
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>623 660,00</b>	<b>231 612,42</b>	<b>43 000,00</b>	<b>349 047,58</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	19 210,00	9 511,23		9 698,77
1641	Emprunts en euros	19 210,00	9 511,23		9 698,77
020	Dépenses imprévues ( investissement )	19 632,22			
020	Dépenses imprévues ( investissement )	19 632,22	0,00		19 632,22
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>38 842,22</b>	<b>9 511,23</b>	<b>0,00</b>	<b>29 330,99</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>662 502,22</b>	<b>241 123,65</b>	<b>43 000,00</b>	<b>378 378,57</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	34 864,15	34 864,15		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	34 864,15	34 864,15		0,00
1391	Subventions d'équipement	34 864,15	34 864,15		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>34 864,15</b>	<b>34 864,15</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>697 366,37</b>	<b>275 987,80</b>	<b>43 000,00</b>	<b>378 378,57</b>

<b>Pour information</b>	
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	490 740,90	90 314,50	400 426,40	0,00
131	Subventions d'équipement	490 740,90	90 314,50	400 426,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 304,00	0,00	76 304,00	0,00
1641	Emprunts en euros	76 304,00	0,00	76 304,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		567 044,90	90 314,50	476 730,40	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		567 044,90	90 314,50	476 730,40	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	89 364,90	89 364,90		0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	1 587,75	1 587,75		0,00
2813	Constructions	568,09	568,09		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	156,84	156,84		0,00
28158	Autres	87 052,22	87 052,22		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		89 364,90	89 364,90		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		89 364,90	89 364,90		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		656 409,80	179 679,40	476 730,40	0,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015			40 956,57		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS</b>	<b>CA</b>	<b>2016</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A1.1</b>

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	<b>Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : JNTB8800071C du 22/02/1989.  
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).  
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					429 640,00									
1641 Emprunts en euros (total)					429 640,00									
10260841/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/02/2012		08/06/2012	21 362,00	F		0.0	7.8E-4		A	X	N	A-1
n° 1028001(1)20	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/08/2011		13/06/2013	26 755,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
1043888	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/10/2013		03/02/2015	381 523,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					429 640,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

## A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		301 398,60					9 511,23	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		301 398,60					9 511,23	0,00	0,00	0,00
10260841/01	N	0,00		15 665,48	10,50	F	7,6E-4		1 424,13	0,00	0,00	0,00
n° 1028001(1)20	N	0,00		19 620,32	10,50	F	0,0		1 783,67	0,00	0,00	0,00
1043888	N	0,00		266 112,80	18,17	F	0,0		6 303,43	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		301 398,60					9 511,23	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 661/11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3						
	% de l'encours	100,00%						
	Montant en euros	301 398,60						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

<b>NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS</b>	<b>CA</b>	<b>2016</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A1.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS**

**CA 2016**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

**IV**

**A1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Taux après opérations de couverture éventuelles de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS**

**CA**      **2016**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)**

**A1.7**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat Initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act. (4)	Type de taux (3)	Contrat renégocié	Index (4)	Taux act.	Contrat Initial			Contrat renégocié (5)	Contrat Initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS</b>	<b>CA 2016</b>
---	----------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.8</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : <b>762,25€</b>			15/04/2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BATIMENTS	50	15/04/2011
Linéaire	ETUDES	5	15/04/2011
Linéaire	RESEAU	30	15/04/2011
Linéaire	SUBVENTIONS BATIMENTS	50	15/04/2011
Linéaire	SUBVENTIONS RESEAU	30	15/04/2011

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

## ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2016	REHABILITATION STEP	5 883,01	0,00	
17/02/2016	REHABILITATION STEP	1,00	0,00	
17/02/2016	REHABILITATION STEP	15 575,82	0,00	
17/02/2016	REHABILITATION STEP	4 308,03	0,00	
17/02/2016	REHABILITATION STEP	33 033,67	0,00	
26/02/2016	REHABILITATION STEP	3 047,64	0,00	
04/03/2016	REMPLACEMENT CANALISATION EU RUE LE BRECQ	12 193,49	0,00	
06/04/2016	REHABILITATION STEP	406,91	0,00	
19/04/2016	REHABILITATION STEP	22 463,70	0,00	
02/05/2016	REHABILITATION STEP	600,00	0,00	
17/05/2016	PPC BAUGE	5 530,00	0,00	
02/06/2016	REHABILITATION STEP	6 118,95	0,00	
02/06/2016	REHABILITATION STEP	563,76	0,00	
06/07/2016	REHABILITATION STEP	13 129,00	0,00	
06/07/2016	REHABILITATION STEP	4 986,52	0,00	
06/07/2016	REHABILITATION STEP	0,20	0,00	
06/07/2016	REHABILITATION STEP	1 773,71	0,00	
26/07/2016	REHABILITATION STEP	4 873,50	0,00	
26/07/2016	REHABILITATION STEP	367,84	0,00	
27/07/2016	REHABILITATION STEP	841,97	0,00	
29/11/2016	EXTENSION RESEAU EAU USEES PARCELLE SDIS	20 803,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>156 501,72</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

<b>Modalités et date de sortie</b>	<b>Désignation du bien</b>	<b>Valeur d'acquisition (coût historique)</b>	<b>Durée de l'amort.</b>	<b>Cumul des amort. antérieurs</b>	<b>Valeur nette comptable au jour de la cession</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins values</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A8.3</b>

<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	

#### ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES

A9.2

## ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
01/01/2014 : Service public de l'eau potable - Affermage	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		2 789 963,00
01/01/2014 : Service public de l'assainissement collectif	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		2 294 138,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).